



La Ville de Robion (Vaucluse)

4 837 habitants

**Recrute pour son restaurant scolaire un CDD
A compter du 1^{er} juillet 2024**

Agent polyvalent du service restauration (H/F)

Cadre d'emploi des adjoints techniques territoriaux – Catégorie C

Poste à temps non complet, de 28h par semaine

Mission :

Sous la direction du Responsable Restauration, l'agent polyvalent du service restauration participe à la distribution et au service des repas, à l'entretien des locaux et du matériel de restauration, assure la plonge. Il est amené à confectionner des plats à partir des fiches techniques dans le respect des règles d'hygiène de la restauration scolaire.

Activités :

Réceptionner et stocker les denrées

- Réceptionner les livraisons
- Contrôler la conformité des produits alimentaires (qualité, quantité, coût)
- Ranger les marchandises en chambre froide et/ou en réserve

Produire et distribuer les repas

- Confectionner les repas au sein d'une équipe
- Assurer le service des repas

Assister le chef cuisinier dans la gestion courante du restaurant

- Contribuer à la rédaction des fiches techniques de recette
- Participer à l'élaboration des menus
- Assurer la continuité du service de restauration en l'absence du chef cuisinier
- Communiquer à son responsable les éléments permettant de suivre le budget repas.
- Repérer les dysfonctionnements et les signaler à son supérieur

Assurer la maintenance et l'hygiène des locaux et des matériels

- Assurer le tri sélectif et l'élimination des déchets
- Nettoyer les locaux et le matériel utilisé en appliquant les procédures d'entretien précisées dans le plan de maîtrise sanitaire

Assurer la plonge

Assurer la mise de table et débarrasser

Compétences requises :

CAP et/ou BEP cuisine

Formation HACCP Obligatoire

Connaissance des recommandations du GEMRCN appréciée

Sens de l'initiative, dynamisme et rapidité d'exécution

Capacité à se conformer à des règles établies et à appliquer des procédures avec rigueur

Capacité à travailler en équipe

Rémunération et avantages :

Travail annualisé – Temps de travail différent en période scolaire et durant les congés scolaires et mercredis (ACM)

Prestation repas fournie

Rémunération statutaire

Merci d'adresser votre lettre de motivation accompagnée de votre CV avec photo à l'attention de Monsieur le Maire :

Avant le 14 juin 2024

par courrier à **Mairie de Robion - BP 2 - 84440 ROBION**

ou par mail à **grh@mairie-robion.fr**